

Ouvrier en pose de menuiseries

RÉF | 4857

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif Métiers visés :

Ouvrier en pose de menuiseries

Programme Formation pratique en atelier et sur chantiers :

 Pose de châssis, de planchers, de parquets, de faux plafonds

• Ferraillage et pose de portes d'intérieur ou d'extérieur

• Réalisation de cloisons légères

Usinage et pose d'escaliers droits

• Techniques de manipulation de machines lourdes

• Lecture de plans. Rédaction de bordereaux ou bons de commande.

• Mesures de sécurité

Stage d'1 mois en entreprise après la formation

Certification(s) visée(s)

Certification en constructeur ou monteur en menuiseries

d'intérieurs

Type de formation

Organisme d'insertion socio-professionnelle (OISP) - Contrat

de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu

par Bruxelles Formation

ORGANISATION

Durée 6 mois

Horaire en journée 08h00 - 16h00 temps plein

Début 22 avril 2024 1 fois par an

Coût Gratuit

CONDITION D'ADMISSION



Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi inoccupé.. Avoir au moins 18 ans. **Ne pas avoir** le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Être inscrit(e) auprès d'Actiris

Connaître

- Avoir une connaissance orale et écrite suffisante en français pour suivre les cours.
- Avoir suivi une préformation en menuiserie ou avoir une première expérience professionnelle probante en menuiserie.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Assistez à une séance d'information. Pour vous y inscrire veuillez contacter l'asbl: via le <u>formulaire en ligne</u>, par téléphone au numéro 02/217.48.70 ou au 02/217.24.62 du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h00, par mail: secretariat@boulotasbl.be

Organisme

Boulot

Rue Fransman 131 1020 Bruxelles Tél: 02 217 48 70 http://www.boulotasbl.be